

Décision

Générale

colonial

Décision n° 432 du 21 avril 1951 :

n° 432

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 avril 1951

Numéro JO

n° 6 du 15/06/1951

Date du numéro

15 juin 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Les épreuves de l'examen du certificat d'études primaires élémentaires sont fixées au samedi 2 juin 1951. Elles s'ouvriront à 7 heures et se dérouleront dans les salles de l'Ecole publique de Djibouti. 2° Les inscriptions seront reçues au bureau du Chef du Service de l'Enseignement jusqu'au samedi 26 mai inclus.